



SONDAGES

Le rapport qui accuse

Sondage et démocratie : pour une législation plus respectueuse de la sincérité du débat politique. Tel est le titre du très virulent "rapport d'information" consacré aux sondages (citant notre dossier du 23 septembre, photo) que rendront le 25 octobre les sénateurs Hugues Portelli (UMP) et Jean-Pierre Sueur (PS), membres de la commission des lois du Sénat. Selon certaines indiscretions, les deux rapporteurs, qui ont auditionné de nombreux professionnels, se montreraient très sévères, estimant que « la législation actuellement applicable en matière de



sondages n'est pas satisfaisante ». Celle-ci ne garantissant pas suffisamment « la sincérité des sondages à caractère électoral et politique », pas plus que « les obligations d'information de la population et des médias sur les conditions d'élaboration de ces sondages ».

Le rapport dénoncerait aussi les « moyens d'action (trop) limités » de la commission des Sondages « pour imposer le respect de la législation ». Quinze "recommandations" seront formulées afin de rendre notamment « plus sincères et plus transparents » les sondages politiques. ●